



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 11 janvier 2019

Sécurité publique

Communication dans la perspective de prochaines manifestations

En prévision de possibles manifestations, samedi prochain, et au regard des épisodes de violence envers les forces de l'ordre et des multiples exactions commises à Rouen, samedi dernier, Fabienne Buccio, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, rappelle que la sécurité doit constituer, pour toutes et tous, une priorité absolue.

Le droit de manifester sur la voie publique est un droit fondamental, mais il doit s'exercer dans le respect de l'ordre et de la tranquillité publiques.

Les manifestants sont responsables de leurs actes, leur responsabilité civile et pénale peut être engagée en cas de dommages causés à des biens ou à des tiers.

Les riverains et commerçants des centres de ville et alentours, tout particulièrement à Rouen et au Havre, sont invités à prendre par précaution certaines mesures de prévention pour la journée de samedi.

Il est ainsi expressément demandé de ne laisser sur la voie publique aucun objet ou matériaux qui pourraient être utilisés comme projectiles, incendiaires ou armes durant le temps des manifestations.

Poubelles, pancartes, encombrants, vélos et autres mobiliers extérieurs devront être remis afin d'éviter qu'ils ne soient endommagés ou utilisés à des fins d'agression ou de destruction.

La préfète demande aux usagers de la route d'adapter leurs déplacements dans les zones concernées et, à l'approche de possibles ralentissements, de faire preuve de civisme et de calme.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr . Twitter : @prefet766 **courriel** : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr